

Vente au déballage

Marché de Noël organisé par la mairie de Quéven Salle des Arcs 9 rue de la Gare 56530 Quéven

Le vendredi 5 décembre 2025 de 17h à 22h

Le samedi 6 décembre 2025 de 10h à 21h

Le dimanche 7 décembre 2025 de 10h à 19h

Attestation sur l'honneur

Vu la loi de modernisation de l'économie n°2008-776 du 04 août 2008,

Vu les articles L310-2 et R310-8 du Code du Commerce,

Vu le décret n°2009-16 du 7 janvier 2009 relatif aux ventes au déballage,

Vu l'arrêté du 9 janvier 2009-16,

Les associations doivent attester par écrit et sur l'honneur de leur non-participation à deux précédentes manifestations de même nature au cours de l'année civile. Je

soussigné(e).....(Nom,prénom)

Né(e) le.....à.....

Domicilié(e).....

Déclare sur l'honneur ne pas avoir déjà participé à deux ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels. Fait

à.....le.....

Signature :